



UNIVERSITÉ DE LILLE
FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES, POLITIQUES ET SOCIALES

PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER DE SCIENCE POLITIQUE
PARCOURS COMMUNICATION PUBLIQUE ET DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

**L'évolution des pratiques politiques des
migrants marocains sur les médias**

MÉMOIRE PRÉPARÉ SOUS LA DIRECTION DE M. AMINE BEN MAMI
PRÉSENTÉ ET SOUTENU PAR ZINEB OUCHAHED

Remerciements

La réalisation de ce mémoire a été possible grâce au concours de plusieurs personnes à qui je voudrais témoigner toute ma reconnaissance. Je voudrais tout d'abord adresser toute ma gratitude au directeur de ce mémoire, Monsieur Ben Mami , pour sa patience durant cette année , sa flexibilité , sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

Je tiens à remercier aussi Monsieur Courty , qui fut le premier à me faire découvrir la communication politique et qui a réussi à me transmettre sa passion pour ce domaine.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers mes amis : Ilias qui m'inspire tous les jours , Meriem qui m'a encouragé tout au long de mon parcours et Lucas qui as absorbé mon stress cette année .Sans oublier mes parents qui sans eux je ne serais pas

SOMMAIRE :

Introduction

Chapitre 1 : Les migrations marocaines : leurs histoires et leurs principales mutations actuelles :

Partie 1 : Esquisse d'une histoire des migrations marocaines contemporaines

- 1- Migrations d'ordre colonial (1912-1956).
- 2-Migrations postcoloniales

Partie 2 : Un nouveau portrait des migrations marocaines.

1- La multi polarisation des flux migratoires ou de la diversification des pays de destination

2- Diversification des profils des migrants

Chapitre 2 : Une quête durable de la reconnaissance des migrants marocains

Partie 1 : L'évolution de la terminologie pour retracer la place des migrants

Partie 2 : Des migrants marocains, acteurs d'un nationalisme transnational

Partie 3 : Institutionnalisation de la problématique « migration-politique »

Partie 4 : Ecrire pour résister écrire pour exister ?

1-La presse : première expression médiatisée d'un nationalismetransnational des migrants marocains.

Chapitre 3 : D'une diaspora traditionnelle à une diaspora digitale

Partie 1 : Peut-on parler de "diaspora marocaine" ?

Partie 2 : Des pratiques politiques médiatisées en pleine évolution : Du blog aux réseaux sociaux

1- « Mamfakinch » : l'exemple d'un espace de rencontre et de mobilisation des migrants et des sédentaires marocains

2-Facebook , le nouveau terreau des pratiques politiques des migrants marocains

Partie 3 : Ambivalence des espaces en ligne : entre émergence des pratiques politiques en ligne

et le développement de pratiques de surveillance et de contrôle

1-Emergence des pratiques politiques en ligne

2-De quelques dispositifs de pouvoir en vue de contrôler et desurveiller les pratiques politiques en ligne

Chapitre 4 : La place des étudiants et des travailleurs migrants qualifiés dans la diaspora numérique

Partie 1 : Fuir le Maroc pour bien le retrouver

Partie 2 : Clubhouse , un renouveau des pratiques politiques digitales des jeunes migrants

Chapitre 5 : Une réécriture de la marocanité

Conclusion

Bibliographie générale

INTRODUCTION

Selon le rapport du Haut-Commissariat au Plan (HCP) publié en 2018-2019 sur les migrations internationales, la migration marocaine vers l'étranger a connu une évolution au cours de ces dernières décennies. En 2019, près de cinq millions de Marocains vivent à l'étranger, soit 15 % de la population. Ils vivent à 80 % en Europe, en grande majorité en France, en Espagne et en Italie. Or, ces derniers ne se restreignent plus à l'Europe, mais la dépasse pour atteindre les pays méditerranéens, l'Amérique du Nord et même les pays du Golfe. Les migrations marocaines sont donc caractérisées aujourd'hui aussi bien par leur diversité que par leur vitalité. Les flux migratoires marocains se sont mondialisés (nouvelles destinations d'immigration) et diversifiés (nouveaux profils d'immigrants).

Mon actuel objet de recherche consiste à appréhender les pratiques politiques médiatisées des migrants marocains en tant que processus communicationnel produits par des acteurs, en l'occurrence des migrants marocains et ce par le biais de leurs pratiques et appropriations de dispositifs techniques.

Les motivations qui justifient le choix de l'étude de la question migratoire et plus spécifiquement du cas marocain. Deux principales considérations d'ordre personnel peuvent être avancées : tout d'abord, il est question de ma propre condition de *migrante* et de *marocaine*. Tout travail de "recherche" reflète, dans une certaine mesure, le parcours et les expériences de son auteur(e). La présente recherche n'en fait pas une exception. Le départ, le voyage ou la distance établie avec le pays d'origine dans le sillage d'un projet touristique ou migratoire revivifient une prise de conscience identitaire de soi et du soi collectif. En effet, le déplacement géographique facilite la rencontre et l'interaction avec l'Autre, *différent*, et nécessaire pour se définir et mieux se connaître. Ce choix de travailler sur les questions migratoires est intimement lié à mon expérience personnelle en tant que nouvelle migrante en France (depuis 2019). Cependant, arrivée en France en 2019, afin de continuer mes études, je me suis sentis détachée

, éloignée et coupée partiellement si ce n'est parfaitement de ce qui se passe au Maroc et surtout incapable d'agir pour ce dernier . Ceci est également le ressenti de plusieurs personnes dans mon entourage qui veulent servir autant que possible les intérêts du Maroc mais en vain .

Mon appartenance nationale, commune et partagée avec le groupe étudié ici légitime plus au moins mon choix d'étudier ce groupe ceci m'aide car je partage le le même passé (national), les mêmes traditions , le même système de langue de ce groupe me permettra de discerner les ironies, la charge émotionnelle et historique des mots mobilisés durant les entretiens.

En plus , la majorité, les études qui ont porté sur les migrations marocaines se sont intéressées principalement aux aspects démographiques (âge, sexe, profil socioprofessionnel...), économiques (transferts d'argent et impact sur le pays d'origine...) et de développement (développement des régions d'origine) liés à ces dernières et peu d'études portent sur les pratiques médiatiques de ces migrant.

MAROCAINS DE L'EXTERIEUR & DEVELOPPEMENT , écrit par Fouad Sefrioui , professeur à l'institut National d'Aménagement Et d'Urbanisme est le premier ouvrage qui vient combler un déficit en la matière mais réduit quand même ces derniers à des machines à argent alors que leur apport dépasse de loin l'aspect économique et financier La rareté de ces travaux était un véritable frein auquel j'ai dû faire face par moment, lors de ma réflexion.

Deux décennies plus tard , des chercheurs se sont penchés au statut juridique ainsi qu'aux liens culturelles et religieux que peuvent nouer ces marocains avec leur pays d'origine . Cependant une disqualification citoyenne et politique persiste .

Riva Kastoryano parle pour la première fois de nationalisme transnational ,un nationalisme déterritorialisée mettant en exergue le rôle des militants associatifs et leur importance dans l'affirmation d'une identité collective même pour les diaspora , une idée que Zakya Daoud vient souligner dans son ouvrage Marocains des deux rives en montrant que les marocains à l'étranger commencent à assouvir leur identité en s'inventent une autre manière de vivre l'immigration , jettant ainsi un pont fraternel entre deux continents ce qui renforce leur nationalisme .

Ce n'est que pendant les dix dernières années , que les chercheurs commencent à se pencher à l'engagement citoyen de ces marocain , EL ABID Ghislaine traite dans « La diaspora marocaine. De l'engagement citoyen à la citoyenneté » la reconnaissance du fort engagement de la diaspora marocaine dans la vie politique citoyenne du Maroc .

En 2005 , Thomas Lacroix écrit l'engagement citoyen des Marocains de l'étranger ou il s'intéresse aux engagements associatif et syndical au sein de la société d'accueil, mais également par un

changement des échelles d'action dans la société d'origine .

Dans mon mémoire , motivé aussi bien par mon appartenance au Maroc mais aussi le manque de recherche sur le sujet , je tente de répondre à la problématique suivante :

« Dans quelle mesure les pratiques politiques médiatisées des migrants marocains, différenciées en fonction des époques et des supports, participent-elles à la redéfinition de ce qu'est "*être marocain*" ? »

Cette recherche tente ainsi de comprendre comment et pourquoi des migrants marocains ont choisi de prendre la parole depuis leurs pays d'installation sur ce qui se passe sur la scène politique de leur pays d'origine. Les discours de ces migrants vont permettre d'appréhender à la fois leurs identités collectives en construction ainsi que les mobilisations politiques de cette population

Cette recherche s'inscrit dans le cadre d'une approche qualitative : une diversité de méthodologies en sciences sociales ont été mobilisée telle que la recherche documentaire, l'entretien mais aussi l'observation non participante

L'observation des espaces web : les réseaux sociaux , les blogs ou alors les application faites exprès pour ça . L'observation de ces espaces m'a permis d'identifier les différentes thématiques qui y sont débattues, les moments de forte connectivité des « internautes », les différentes dynamiques d'interaction entre ces derniers. J'ai fait le choix ici de la posture de témoin de ces interactions et de ne pas participer par la suite aux discussions et aux débats afin de ne pas les orienter.

En plus de l'observation participante, je me suis appuyé sur un ensemble d'entretiens semi directifs conduits auprès de cinq migrants marocains, primo-arrivants. Les entretiens se sont déroulés dans 2 cas dans des lieux choisis par les interviewés et dans 3 autres cas en visio conférence car la distance géographique l'imposait (ils sont dans d'autres villes, voire d'autres pays) .Globalement, les entretiens durent d'une heure à une heure et demi. La première catégorie de questions est destinée à faire connaissance de l'intervieweur, de son âge, sa profession, sa famille, sa vie professionnelle, ses centres d'intérêt, etc. Ces informations sont très utiles pour la compréhension et l'interprétation de certaines pratiques. Ensuite, vient une deuxième catégorie de questions portant sur les pratiques médiatiques des interviewés (dont principalement la télévision, la presse, la radio et Internet). En dernier lieu, une troisième catégorie de questions porte sur les pratiques politiques en ligne de ces interviewés.

Pour décortiquer les résultats des entretiens et en déduire des faits sociaux, nous allons donc nous pencher sur plusieurs notions et thèmes dans ce sens notamment : l'histoire politique du Maroc, l'histoire de la migration marocaine à l'étranger, la participation politique, la notion de territoire numérique, de citoyenneté extraterritoriale et de nationalisme infranationale.

Pour ceci j'aurais recours à des sources aussi bien primaires que secondaires qui m'aideront à analyser mon sujet.

J'aurais recours à beaucoup de sources primaires car, la plupart des sources dans ce sujet sont des rapports, des comptes rendus officiels et des archives d'institutions publiques officielles, de fondations ou de commissions tel que les documents de la fondation Hassan II pour les marocains résidents à l'étranger, le conseil de la communauté marocaine à l'étranger, le site du ministère chargé de la communauté marocaine à l'étranger. Il me paraît aussi indispensable de me référer aux traités bilatéraux et multilatéraux entre le Maroc et d'autres pays au sujet des migrants. Mais aussi des sources comme Les productions des migrants : Billets de blogs, pages de groupe Facebook, vidéos publiées sur les sites de partage de données, commentaires de ces productions.

Quant aux sources secondaires, je me pencherais sur des livres et des articles de chercheurs marocains mais aussi étrangers au sujet des marocains à l'étranger et leur analyse des apports de ses derniers mais aussi des documents de chercheurs internationaux traitant des sujets qui peuvent m'être utiles pour mon analyse notamment la notion de territoire numérique, de diaspora, de citoyenneté extraterritoriale etc

Afin de répondre à notre problématique, je me suis penché sur des données historiques afin de retracer dans un premier temps les pratiques politiques médiatisées des migrants marocains (Chapitre 1 et chapitre 2) ainsi que leur évolution et l'appropriation des migrants aux médias pour "exister" sur le territoire en dépit de leur absence physique.

Dans un second temps, je me suis intéressée à la notion de diaspora mais aussi de e-diaspora afin de connaître la relation qu'entretient les migrants marocains avec les nouveaux médias (Chapitre 3). Or, il me paraît judicieux consacrer le chapitre 4 au rôle que joue les étudiants et les jeunes diplômés, hautement qualifiés dans la mutation de ces pratiques, et ce en raison de leur grande activité sur ces nouveaux médias.

Tout ceci afin de comprendre comment les migrants marocains réécrivent leur marocanité, leur identité et imposent leur présence en ayant recours à différents médias (chapitre 5)

Chapitre 1 : Les migrations marocaines : leurs histoires et leurs principales mutations actuelles :

Partie 1 : Esquisse d'une histoire des migrations marocaines contemporaines

1- Migrations d'ordre colonial (1912-1956).

Avant l'instauration du protectorat français, les migrations marocaines peuvent être qualifiées d'insignifiantes. Les flux migratoires se cantonnaient alors principalement aux mouvements d'une dizaine de milliers de travailleurs saisonniers qui participaient aux vendanges et aux moissons en « Algérie française ».

C'est avec le déclenchement de la première guerre mondiale que les migrations marocaines vont marquer un tournant (Chaouite 2001). Le Maroc sous protectorat devait participer à l'effort de guerre de sa puissance protectrice. « Les travailleurs coloniaux » occupaient ainsi des postes laissés vacants par les Français partis au front (Belbah et Veglia 2003). Le recrutement et l'affectation des « soldats » et des « travailleurs » marocains relevaient de la compétence de trois services de la main d'œuvre créés en 1915 et 1916. Il s'agit de l'Office de la Main d'Œuvre Agricole rattaché au Ministère de l'Agriculture, du Service des Travailleurs Coloniaux qui dépend du Ministère de la Guerre et du Service de la Main d'Œuvre Etrangère lié au Ministère du Travail. Ces migrations avaient pour caractéristiques principales d'être des migrations militarisées, masculines et originaires du sud du Maroc. Elles vont donner ce qu'Elkbir Atouf nomme « *le mode de déracinement militarisé* » (Attouf 2005).

Ces soldats ont pu pour la première fois découvrir l'univers d'une guerre moderne, d'une société de consommation attractive, de nouvelles manières d'agir, une nouvelle conscience sociale et politique. De fait, des milliers d'entre eux sont revenus en France durant l'entre-deux-guerres pour y travailler comme de simples manœuvres. Certains de ceux rapatriés au Maroc après la fin de la guerre jouaient le rôle de relais pour les nouveaux flux migratoires ou celui d'agents recruteurs pour un patronat français en demande de main d'œuvre pour la reconstruction du pays. La France reconnaît officiellement la participation de 37 150 soldats et 35 500 travailleurs marocains à l'effort de guerre. Ces chiffres sous-estiment largement, selon Atouf, le nombre

des marocains présents sur le territoire français durant la première guerre mondiale.

Environ 28 000 travailleurs et 12 000 militaires marocains ont regagné la France au début de la guerre. L'effectif minimum des travailleurs et militaires marocains recrutés durant toute la période de la seconde guerre mondiale est estimé entre 70 000 et 90 000 personnes (Attouf 2005). Cette mobilisation des contingents marocains est très énorme comparée à la grandeur de la population marocaine dans la zone du protectorat français. Le recrutement militaire intensif des marocains a « *largement absorbé et épuisé les potentialités humaines marocaines* » (Attouf 2005). En effet, selon les chiffres fournis par les sources officielles lors du recensement du 7 mars 1926, cette population est estimée à 4 755 000 habitants. L'Espagne, seconde puissance colonisatrice du Maroc, a également fait appel à plus de 87 000 marocains dans les troupes espagnoles durant la guerre civile (1936-1939). Le nombre de marocains recrutés, militarisés et déracinés lors de ces guerres est considérable. Ces circonstances entraînant un mode de déracinement irréversible, jointes à d'autres facteurs, économiques et politiques, elles expliquent l'importance des flux migratoires qui vont avoir lieu après l'indépendance.

2- Migrations postcoloniales.

L'indépendance du Maroc a conduit à un changement des modalités des migrations entre le Maroc et la France. Désormais, elles s'effectuent dans le cadre d'un rapport d'Etat à Etat par le biais de textes et d'accords bilatéraux.

Les 2 mars 1956, le Maroc et la France ont signé une déclaration garantissant « *Les droits et libertés des Français établis au Maroc et des Marocains établis en France, dans le respect de la souveraineté des deux Etats.* ». En 1957, un nouveau texte gérant le déplacement des populations entre les deux pays indique que « *Les ressortissants Marocains entrent sur le territoire de la République Française et en sortent sous le couvert du passeport marocain en cours de validité* ». Le même texte rappelle le droit de rapatriement des migrants : « *Le séjour sur le territoire de chacun des deux Etats peut être interdit à ceux des ressortissants de l'autre Etat qui ne justifient pas de moyens d'existence. Chacun des deux gouvernements se réserve le droit de demander rapatriement des ressortissants de l'autre Etat demeurant depuis moins de deux ans sur son territoire et démunis de moyens d'existence, à condition que les intéressés se trouvent dans un état de santé qui permette leur transport et n'aient pas sur le territoire de résidence d'attache de famille en ligne directe.* ».

Les plus fameux et importants de ces accords sont ceux signés en 1963. L'accord du 1^{er} juin 1963 définit le cadre légal des migrations entre le Maroc et la France. Celui du 10 novembre donne diverses précisions destinées à « *un contrôle plus efficace des flux migratoires entre les deux pays* ». Les multiples crises économiques et politiques dont souffrent le Maroc (Emeutes de Casablanca de 1965, Coups d'Etat de 1971 et 1972, la révolte des habitants contre la vie chère au début des années 1980 ...) conjuguées aux avantages octroyés aux autorités marocaines par le biais des conventions signées en 1963 vont faire de lui un pays pourvoyeur de main d'œuvre vers la France. Ainsi, la main d'œuvre marocaine va passer de 33 300 personnes en 1962 à 260 000 en 1975 (Attouf 2009). Cette machinerie de recrutement de main d'œuvre étrangère visait des travailleurs hommes seuls souhaitant migrer pour des motifs économiques.

Par ailleurs, dès la fin des années 60, les prémices d'une politique prônant la maîtrise des flux migratoires en France mais aussi dans d'autres pays d'immigration se donnaient à voir, notamment avec le rapport Calvez publié en 1969. En 1974, la fermeture des frontières a été décidée par le gouvernement français suite à la décroissance économique due au choc pétrolier. La politique d'aide au retour proposée par les autorités françaises a eu un échec flagrant. La politique du regroupement familial²⁴³ a engendré, quant à elle, une migration familiale qui s'est accélérée dans la deuxième moitié des années 70. Ce regroupement a suscité des mutations dans la structure de la migration marocaine, tant au niveau des pays de destination, de la moyenne d'âge, etc. Selon les chiffres du ministère de l'intérieur français, « du 31 décembre 1974 au 31 décembre 1986, le nombre des marocains en France serait passé de 302 302 à 574 448, soit une augmentation de 90%, sur une période de douze ans. » (Belbah et Veglia 2003). En 1990, et avec la création de l'espace Schengen, le nombre de visas délivrés par les pays européens a connu une baisse considérable .

Partie 2 : Un nouveau portrait des migrations marocaines.

En outre de leurs féminisations et de leurs rajeunissements constatés dès la fin des années 1970, les migrations marocaines connaissent une diversification à la fois au niveau des profils des migrants et de celui de leurs pays de destination.

1- La multi polarisation des flux migratoires ou de la diversification des pays de destination:

Selon le ministère chargé de la communauté marocaine résidant à l'étranger, une augmentation nette du taux de croissance de cette communauté est observée. En effet,

son effectif est passé de 160 mille individus à 680 mille entre 1968 et 1982, de 1.943.000 à 2.582.097 entre 2002 et 2004, et enfin de 3.089.090 à 3.185.382 individus entre 2017 et 2019.

La relation naguère quasi-exclusive entre le Maroc (pourvoyeur de main d'œuvre) et la France (récepteur de ces flux) s'est affaiblie au bénéfice d'autres pays de l'Europe occidentale, de l'Amérique du Nord, des pays arabes et de l'Afrique. L'Europe, et notamment la France, demeure toutefois la première destination de ces flux migratoires marocains. Quelques 2.739.051 marocains y résident, soit 85,9% du total des migrants marocains. L'Amérique du nord vient en seconde position avec un pourcentage de 7,1%. Les pays arabes, quant à eux, concentrent environ 6,7% de ces migrants. Les migrations vers ces pays sont récentes et sont essentiellement le fait de travailleurs. Elles ont eu lieu principalement après la signature des accords bilatéraux entre le Maroc, la Libye et l'Arabie Saoudite.

2- Diversification des profils des migrants :

La diversification des destinations des migrants marocains s'accompagnait d'une polyvalence naissante de leurs profils sociologiques. Après une migration qualifiée d'« assistée » par Mohamed Charef (Charef 2003), avec une prédominance d'hommes seuls, sans qualification professionnelle, issus en majorité de zones rurales, il est question aujourd'hui d'une migration dont le trait principal est l'hétérogénéité des profils. La dimension économique n'est plus l'unique moteur des mouvements des populations. Les diplômés hautement qualifiés, l'élite professionnelle marocaine, les sportifs de haut niveau, etc. s'installent de plus en plus dans d'autres pays dans l'espoir d'y trouver une qualité de vie meilleure au niveau économique, social et politique. Il est normal de repérer dans le même pays des catégories socioprofessionnelles de migrants aussi diverses que variées allant d'ouvriers, aux cadres supérieurs des grandes entreprises en passant par les professions libérales.

La proportion d'activité de l'ensemble des migrants marocains âgés de plus de 15 ans est de 57,1% selon une enquête menée en 2019 . Environ 71% des migrants, tous sexes confondus, occupent des professions à faibles qualifications. Le tableau ci-dessous représente le pourcentage des différentes professions occupées par ces migrants :

Type de profession	Pourcentage
Artisans et ouvriers qualifiés des métiers artisanaux	24,5%
Manœuvres non agricoles ; manutentionnaires et travailleurs des petits métiers	18,6%
Employés	18%
Cadres moyens	10,2%
Professions à niveau élevé de qualification (membre de corps législatif, élus locaux, cadres supérieurs, direction d'entreprises)	7,5%
Conducteurs d'installation et de machines	8%

Ouvriers de manœuvres agricoles et de la pêche	6,3%
Commerçants, intermédiaires commerciaux et financiers	4,7%

Tableau 1: Estimation des différentes professions occupées par les migrants marocains en 2019.

Pour le niveau d'éducation et de formation de ces migrants marocains, la proportion de ceux n'ayant jamais ou pas encore fréquenté le système scolaire est de 26%, tandis que celle des migrants ayant un niveau de scolarisation supérieur est de 15,6%. Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2004, le niveau de scolarisation des migrants marocains est plus élevé que celui des marocains au Maroc. Ce facteur de scolarisation ou de niveau d'éducation de ces migrants est fondamental pour saisir les pratiques médiatisées de ces migrants.

Enfin, une augmentation de la moyenne d'âge des migrants est observée. En effet, l'âge moyen de l'émigration est passé de 20 ans dans les années 1960 à 23 ans en 1980 et puis à 28 ans dans les années 2000. Ce recul peut être expliqué « par le niveau de formation de ces émigrés ».

Chapitre 2 : Une quête durable de la reconnaissance :

Partie 1 : L'évolution de la terminologie pour retracer la place des migrants

J'estime important de dégager les équivalents du terme migration en langue arabe et en arabe dialectal marocain qui, mobilisés dans les discours tenus par des acteurs politiques et sociaux marocains, reflèteront les imaginaires construits vis-à-vis de ce phénomène.

Le mot « immigration » est désigné en langue arabe par le vocable « *Hijra* = هجرة ». Ce mot renvoie selon le dictionnaire de référence de langue arabe *Lissan Al Arab* = لسان العرب¹⁰¹ (= *La langue des Arabes*), au mouvement, au déplacement, à la dissociation. Ce mot

porte en filigrane l'idée de rupture mettant en jeu une personne appelée « *Mouhajir* = مهاجر » « = immigré » qui se déplace d'un univers social, affectif et de valeurs à un autre.

« *Al-Hijra* » renvoie également et symboliquement à l'immigration du Prophète Mohammed de la Mecque vers Médine fuyant les hostilités et l'agressivité de sa tribu en l'an 622 du calendrier grégorien. Cette année sera dès lors fixée en tant que première année du calendrier Héjir¹⁰² musulman.

« *El Hijra* » est souvent associé au sentiment de l'émigration, à "*El Ghorba* = غربة ". Ce terme arabe, repris tel quel par le dialecte marocain, désigne la distance, l'éloignement et la séparation ainsi qu'un état d'esprit associé à la nostalgie.

En plus de la complexité du mot ainsi que les révélations que cela peut avoir sur la conception faite à la migration, l'évolution de la terminologie 'institutionnelle' pour désigner cette population me paraît importante car elle est révélatrice de leur place et leur rôle dans le pays d'origine :

Pendant l'indépendance en 1956, le terme utilisé pour désigner ces marocains était TME, Travailleurs Marocains à l'Étranger, induisent une vision quasi instrumentale de cette population. Or, dès son accession au trône, en 1961, le Roi Hassan II met l'accent sur leur statut de marocains, c'est-à-dire soumis à l'autorité royale quel que soit le lieu de résidence, le travail effectué ou la position sociale occupée. Mais cette diaspora était toujours synonyme de l'arrivée de devises étrangères, source d'investissement intérieur et de réduction du chômage et le départ des Marocains était toujours associé à leur retour futur comme travailleurs plus qualifiés et compétents, contributeurs certains du développement économique du pays.

En 1973-74, la France (principal pays d'immigration marocaine) restreint drastiquement l'arrivée de migrants ce qui induit l'augmentation du nombre de familles venues rejoindre le chef de famille, entraîne par là même une diminution du montant des transferts de fonds destinés à la parenté restée au Maroc. Les institutions marocaines ont peu à peu changé de discours en ne réduisant plus les marocains de l'étranger aux devises transférées, mais en les associant également aux projets de développements du pays.

En 1981, le nouveau président de la République Française, F. Mitterrand, avait comme projet d'octroyer le droit de vote aux élections locales aux étrangers résidents réguliers. Un projet auquel s'oppose le Roi Hassan II, mettant en lumière la concurrence entre les deux ordres nationaux. Ce n'est que pendant la prochaine décennie que leur rôle est rendu plus visible et leur participation à la vie politique du pays devient indispensable : cinq sièges de députés sont accordés pour les représenter. Durant cette décennie, émergent des expressions nouvelles pour désigner ces

Marocains travaillant dans d'autres pays : les RME Ressortissants Marocains à l'Étranger, les MRE pour Marocains Résidant à l'Étranger.

La première met l'accent sur les liens indéfectibles et primordiaux avec le Pays et la Patrie, la deuxième semble plus neutre puisqu'elle objective une nationalité

Au cours de l'année 1990, deux institutions spécifiques voient le jour. D'une part, un ministère entièrement dédié aux communautés marocaines à l'étranger a pour mission de gérer toutes les questions sociales et économiques. Et de l'autre, la fondation Hassan II pour les Marocains résidant à l'étranger qui a pour objectif l'accompagnement sur le plan culturel et religieux des ressortissants. Dix ans plus tard, un ministre délégué est chargé de la Communauté Marocaine Résidant à l'Étranger, laquelle a désormais un Conseil consultatif pour toutes les mesures prises en direction des émigrés-immigrés marocains.

Mais le plus grand tournant pour ces marocains est les années 2000, nous avons assisté à un développement, des réseaux sociaux à moindre coût.

Partie 2 : Des migrants marocains, acteurs d'un nationalisme transnational

Hassan Bousetta et Marco Martiniello dégagent une typologie des pratiques de citoyenneté transnationale des migrants marocains. Pour ces sociologues, ces pratiques multiformes se subdivisent en cinq catégories: la participation électorale, l'activité politique partisane, l'engagement associatif, la consultation et la participation dans les instances formelles de coopération bilatérale (Bousetta et Martiniello 2003). En ce qui concerne les activités politiques, Bousetta et Martiniello soulignent l'absence d'encadrement des marocains hors sol par les partis politiques du pays d'origine. Ils précisent par ailleurs que « *si la participation électorale des marocains de l'étranger n'a pas été autorisée, force est de constater que leur mobilisation pour tenter d'arracher la mise en œuvre de ce droit ne fut pas mince.* » (Ibid). Pour eux, les activités associatives constituent la « *voie royale* » de mobilisation des migrants marocains. Ce postulat corrobore avec celui de Thomas Lacroix présenté dans son article *L'engagement citoyen des marocains de l'étranger* (Lacroix 2005) qui affirme que les migrants marocains développent une citoyenneté novatrice qui se développe « *dans un champ à la fois transnational et local à défaut de pouvoir accéder au niveau national, l'accès à celui-ci restant sous le contrôle de Rabat* »

Les différents combats que le peuple marocain a menés pour l'amélioration de ses conditions de vie ne se sont pas confinés au Maroc. En France, les Marocains y ont joué un rôle non négligeable. L'évolution de cette implication est souvent liée à leurs engagements antérieurs dans différentes structures politiques et/ou associatives et à l'impact de leurs conditions de vie sur leur famille restée au pays. Progressivement, ces prises de conscience les mobilisent autour de leurs conditions de vie en France et des questions de reconnaissance de leur citoyenneté ici et là-bas, souvent encouragés en cela par les organisations syndicales françaises.

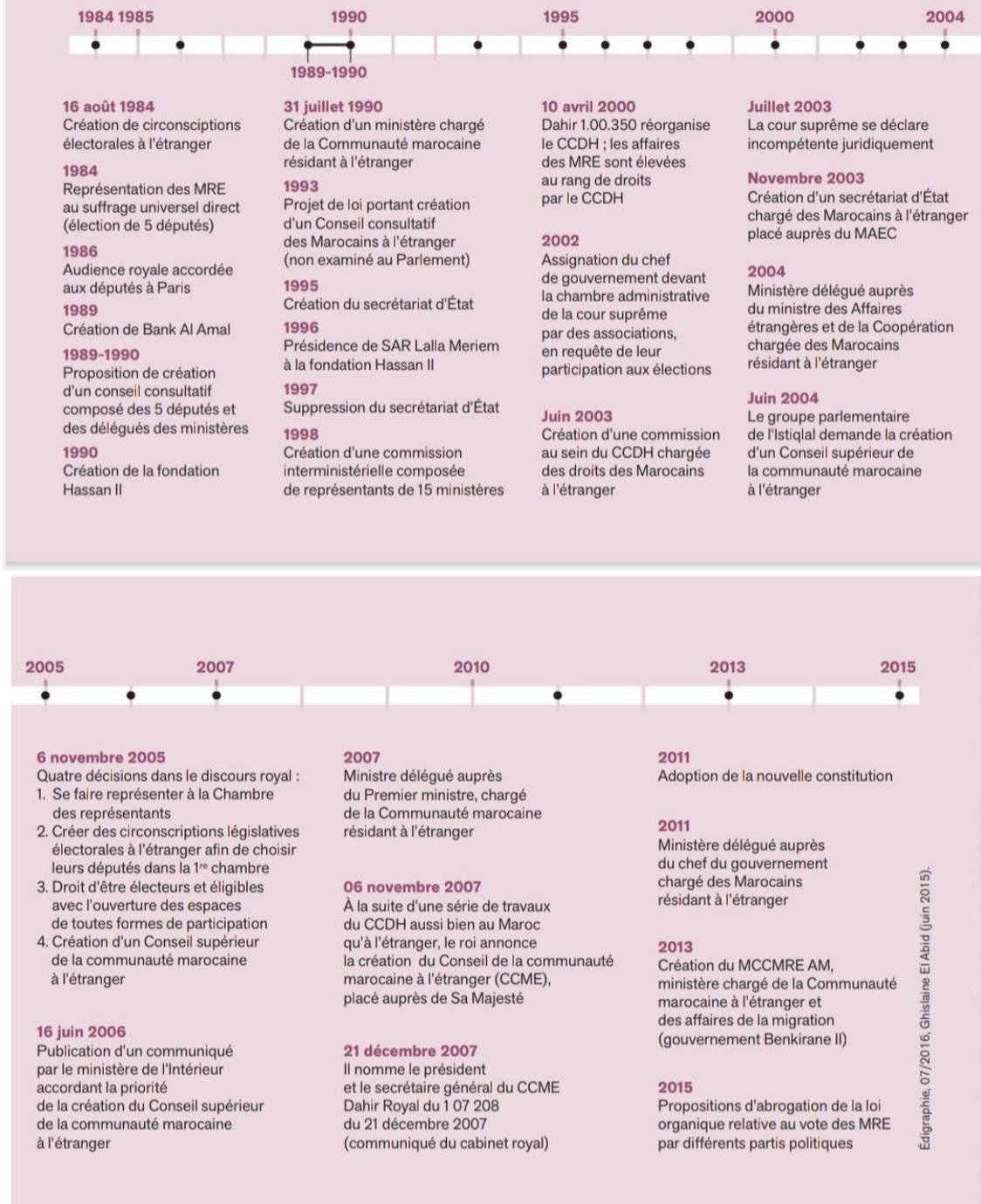
Cet engagement des Marocains de l'étranger face à la situation de leur pays ne date pas d'aujourd'hui. La capitalisation de ces expériences est indispensable pour évaluer les évolutions des pratiques militantes à l'étranger, et particulièrement en France où la sédentarisation des immigrés marocains est importante, et nous interpelle quant au regard qu'ils portent sur ces manifestations de colère et sur le lien qui existe entre cet engagement et leur positionnement en France.

Jusque dans les années 1980, il existait un transnationalisme associatif que l'on peut qualifier de politique. Ainsi, la principale organisation, l'Association des Marocains de France, fut créée afin de soutenir les partis de gauche au Maroc. De même, les organisations villageoises ont toujours gardé une orientation transnationale d'aide et de soutien au village d'origine. Toutefois, ces dernières opéraient de manière informelle et leur fonction première a été avant tout l'accueil et l'installation des ruraux expatriés.

Partie 3 : Institutionnalisation de la problématique « migration-politique »

Cette frise historique faite par Ghizlane Abid retrace les trajectoires institutionnelles et l'histoire de la reconnaissance et de l'engagement de la diaspora marocaine dans la vie politique du Maroc

Histoire de la participation politique au Maroc des Marocains à l'étranger (1984-2015)



Partie 4 :Ecrire pour résister écrire pour exister ?

1- La presse : première expression médiatisée d'un nationalisme transnational

des migrants marocains.

L'intérêt porté ici à la démarche historique s'est traduit concrètement par le *besoin* d'aller explorer les fonds d'archives de l'histoire des migrations marocaines. Ce besoin est né, d'une part, d'une sensibilité personnelle au fait historique marocain qui a longtemps demeuré, et demeure toujours, particulièrement brouillé par les lectures officielles. D'autre part, il vient de considérations théoriques retenues lors de mes diverses lectures de la littérature scientifique portant sur la question des médias et des migrations lors des recherches sur mon mémoire .

Abdelmalek Sayad, parlait d'« absence », voire même de « double absence » des migrants. Pour lui, la reconquête de la présence, des droits, ne peut se réaliser sans une existence politique des migrants ; car « *exister, c'est exister politiquement* » (Sayad 2006). Si l'on complète cette assertion par une autre proposée par Pierre Bourdieu et soulignant les inégalités d'accès à l'espace public, l'accès à cette visibilité serait ainsi une tâche difficile. Pour ces migrants, « sortir de l'ombre » s'apparenterait à une lutte pour la visibilité . La visibilité serait ainsi ici d médiatisée la presse militante et leur circulation. Foucault l'a déjà souligné « *écrire c'est [...] se montrer, se faire voir, faire apparaître son visage auprès de l'autre* »

Oui , l'engouement des immigrés pour les médias ne date pas d'aujourd'hui. Si l'avènement du Web et les différentes pratiques et appropriations qu'en font les immigrés sont actuellement l'objet d'un grand nombre de travaux de recherche portant sur la thématique des « médias et immigration/émigration », il faut encore rappeler que le désir de garder le lien avec le pays d'origine a toujours existé

La distance physique et l'absence de l'ancrage territorial considérés par d'aucuns comme *une perte d'identité* n'ont pas pallié l'intérêt que portent certains migrants à la vie et au fait politique du pays d'origine .

Dans cette partie de ma recherche , j'ai été aiguillé par la professeur et chercheuse , Asmae Azizi, qui s'est aussi penché au sujet de la participation politique des migrants marocains et qui m'a donné des documents d'archives , et des documents confidentiels que je vais pouvoir analyser .

Cette presse donne à voir différentes autres stratégies de résistance développées par les migrants

à travers la médiation de l'écriture. Résister s'apparente ainsi à l'investissement des espaces éditoriaux de ces publications en des espaces de construction et d'émergence d'une parole animée par des logiques de dénonciation ou de revendication, d'agitation ou de mobilisation, de témoignage ou d'information.

En effet et peu importe la pluralité des orientations idéologiques de cette presse militante, ses auteurs-éditeurs n'hésitaient pas à y dénoncer ce qu'ils considéraient comme « exactions » du pouvoir en place (en l'occurrence celui de l'administration coloniale ou du régime d'Hassan II)

On y publiait ainsi différentes « révélations politiques » accompagnées de divers documents faisant office de *preuves* (faits statistiques, copies de documents confidentiels, etc.)

L'exemple typique pour illustrer cette catégorie est celui des différentes thématiques traitées dans la rubrique intitulée « *Guide de l'immigré* », publiés dans *Al Jaliya* qui s'apparentent à des fiches pratiques proposant entre autres les démarches à poursuivre lors d'un contrôle policier susceptible de faire suite à une expulsion, ou bien les fiches inventoriant les différents articles de lois qui régissent l'organisation de la migration en France.

عريضة ضد القمع في المغرب

والدار البيضاء ، ويكل المحاكمات ضد المناضلين للتقدميين كما هو الشأن بالنسبة لمحكمة الدار البيضاء .

تونس 1972 ، والمناضل العبدى الذي جهل مصيره منذ سنة 1973 .
- ينددون بالمحاكمات التي تطبخ ضد المناضلات والمناضلين الاتحاديين في كل من فاس

في اطار تجند الرأي العام التقدمي والديمقراطي لاستنكار القمع المستط على الجماهير المغربية ونشر بشكل مسلسل اسماء شخصيات ومناضلين وقعوا على عريضة هذا نصها :

تتعرض الحركة التقدمية والوطنية في المغرب لهجة رجعية يشكل القمع ابرز مظاهرها : الاغتيالات والاختطافات والزج بمئات المناضلين في المعتقلات والسجون .

ان الشخصيات الموقمة اسفله ، مناضلين و ممثلي هيئات سياسية وثقافية ورجال فكر :

- يستنكرون اغتيال المناضل عمر بنجلون ، ويطالبون بتوضيح الحقيقة حول ظروف اغتياله ، وفضح المسؤولين الحقيقيين باختيار التصفية عملية سياسية .

- يطالبون بتوضيح كامل الحقيقة حول اختفاء المناضل الحسين المانوزي بن علي الذي اختطف من

● عزيز بن هيلود : محامي جزائري (طرد من المغرب بسبب دفاعه عن المناضلين الاتحاديين) .

● البير بول لاننان Albert Paul LANTIN مدير جريدة بوليتيك هيبو

● دانييل كيران Daniel GUERIN : مؤلف كتاب « قتلة المهدي بفبركة » .

● احمد العياش : عن منظمة الحزب الشيوعي المراتي في فرنسا

● توري عيـدالرزاق : نائب السكرتير العام لمنظمة تضامن الشعوب الافريقية الاسبوية

● بيار جوكان Pierre JUQUIN : برناني ، عضو اللجنة المركزية للحزب الشيوعي الفرنسي

● جورج حبش : عن الجبهة الشعبية لتحرير فلسطين

● فانسان لابييري Vincent LABEYRIE عالم ، مستشار حكومة الفيتنام والمكسيك والجزائر ...

الموقعون :



Les photographies sur el Jaliya sont très présentes au sein de l'ensemble des publications étudiées. Elles viennent renforcer et participer à la construction de sens des récits narratifs qui circulent dans ces espaces éditoriaux. Elles peuvent aussi se suffire à elles-mêmes. Les photographies peuvent produire un *faire-voir* susceptible de produire directement un *croire*, indispensable à l'émotion (Tétu et Lamizet 2004) et qui est, en lui-même, un pré-requis pour toute action .

Divers évènements sont mis en scène à travers les photographies tels que ceux représentant des actes de répression contre des militants au Maroc, ou ceux des manifestations de migrants marocains en France et ailleurs (dans les foyers), des scènes de pauvreté et de précarité des marocains du sol (comme des photographies des bidonvilles, des fils d'attente devant les hôpitaux, etc.). A défaut d'être sur place pour assister, voire participer, à ces différents évènements, à défaut de pouvoir les visualiser *on live* ou en *différé* à travers les chaînes satellitaires ou à travers Internet comme c'est le cas de nos jours, le *spectacle du monde* et pour être plus précis, les images du spectacle du pays d'origine, circulent à travers cette presse militante.

L'intérêt des photographies dans aljalya est donc de produire un « *avoir été là* » mobilisateur, « *car il y a dans toute photographie, l'évidence toujours stupéfiante du : "cela s'est passé ainsi"* » comme le dit si bien Barthes.

Chapitre 3- D'une diaspora traditionnelle à une diaspora digitale

Partie 1 : Peut-on parler de "diaspora marocaine" ?

Deux principales positions antagonistes se dégagent des travaux de recherches qui se sont intéressés à cette question. Les protagonistes de la première position rejettent catégoriquement l'utilisation du concept de « diaspora » pour qualifier la population des migrants marocains. Les autres sont au contraire favorables pour sa mobilisation. Dans ce qui suit, une présentation des arguments dont chacun des deux camps fait appel pour justifier son positionnement sera établi et suivi de l'énonciation du choix terminologique adopté dans le cadre de cette recherche.

En étudiant les circulations migratoires des marocains résidant à Marseille et à Perpignan, Raymond Sala et Alain Tarrus avancent qu'on est en présence d'un modèle différent du modèle diasporique (Sala et Tarrus 2000). Les deux chercheurs préfèrent parler de nomadisme et cantonnent la forme diasporique aux seuls juifs marocains

Dans sa recherche portant sur les associations de migrants marocains en France, Antoine Dumont avance qu'une approche en terme de diaspora est « *peu adaptée pour la compréhension de l'identité marocaine dans le champ migratoire* » (Dumont 2008, 71). Pour ce géographe, « *il n'y aurait de diaspora que volontairement organisée* »

Zakya Daoud considère que les diasporas sont des entités qui se construisent et parle pour le cas des migrants marocains d'une « *diaspora intégrée dans les esprits* » (Ibid).

J'estime qu'il est pertinent dans le cadre de ce travail d'adopter la notion de diaspora pour qualifier la population migrante marocaine. Je m'inspire dans ce choix de différents éléments de définition du concept de diaspora exposés plus haut .

Il faut préciser que cette identité collective est en constante réinvention et permanente reconfiguration et ce en fonction des expériences migratoires des membres de cette diaspora, des politiques migratoires différentes des pays d'installation et des champs migratoires parcourus.

Partie 2 : Des pratiques politiques médiatisées en pleine évolution : Du blog aux réseaux sociaux .

Par ailleurs, il est important de préciser ici que l'étude des *pratiques politiques en ligne* pose un véritable problème d'ordre méthodologique. En effet, comment peut-on déterminer que telle ou telle pratique constitue ou non une pratique politique ? Sur quels critères cette « sélection » des pratiques politiques va-t-elle se baser ? J'avance ici que la méthodologie à adopter pour définir un corpus de pratiques politiques en ligne est tributaire de la définition conceptuelle donnée au concept de « participation politique ».

Un petit détour par les travaux de recherche ayant abordé ce concept s'avère judicieux. Toutefois, il n'est pas ici question de dégager d'une façon exhaustive toutes les controverses et définitions rattachées au concept de « participation politique ». Il s'agit de proposer un tour d'horizon de la littérature existante afin d'éclaircir et d'inscrire ma propre définition dans un cadre plus large.

Le concept de « participation politique » est un concept flou. L'absence de consensus quant à sa définition ne date pas d'aujourd'hui. Ce caractère « ambigu » lui est en effet inhérent. Déjà, en 1970, la politologue Carole Pateman a souligné, dans son ouvrage *Democratic Theory and participation*, que « *the widespread use of the term (...) has tended to mean that any precise, meaningful content has almost disappeared; "participation" is used to refer to a wide variety of different situations by different people* ». (Pateman 1970, 1).

La « participation politique », souvent approchée dans le cadre de travaux inscrits dans la *Democracy Theory*, a fait l'objet, au cours des décennies 60 et 70, de nombreuses études et ce au sein de différents pays et disciplines. Classiquement, elle fait référence à l'ensemble des activités menées en vue d'influencer directement ou indirectement l'action gouvernementale. Nico Carpentier affirme, quant à lui, que son sens classique fait référence « *to the involvement of the citizenry within (insitutionalized) politics* » (Carpentier 2011)

Une phrase m'a particulièrement marqué lors de mon entretien avec Hicham, 32 ans, médecin résidant en France depuis 5 ans : « Au Maroc, on veut que notre argent, mais on a pas notre mot à dire ». Ce mécontentement a été exprimé différemment mais toujours dans le même sens par la totalité de mes interviewés.

Dans le cas marocain, la plupart des migrants marocains en France n'ont pas de voix politique (Dumont, 2008). Ils sont des « *voiceless* ».

1- « Mamfakinch » : un espace de rencontre et de mobilisation des migrants et des sédentaires marocains

Les migrants marocains ont toujours tout fait pour faire entendre leur voix .

Les blogs , des formes simplifiées de sites web permettant de publier des textes relativement courts nommés *billets et s'apparentant à des « carnets de bord »* en ligne et où la dimension temporelle est structurante ont été l'un des médias préférés des migrants marocains .

J'ai choisi de me pencher au blog mamfakinch qui a joué un rôle important dans la période cruciale , qu'est la période du printemps arabe et plus particulièrement dans la période du mouvement du 20 Février .



Mamfakinch se vent donc en concordance avec les revendications de ce mouvement (du 20 février) . C'était une plateforme de dénonciation, de revendication et de défense des valeurs des droits de l'Homme, de la justice, de la dignité et de la liberté. Son projet politique se donne à voir dès son nom, « Mamfakinch ». Ce terme, issu de l'arabe dialectal marocain, peut être traduit en français par l'expression « *Pas de concession* ». D'usage courant dans le dialecte marocain, ce terme a acquis une épaisseur « militante » à travers sa mobilisation par Mohammed Bougrine, homme politique marocain surnommé « le prisonnier des troisrois », lors de ses luttes pour la liberté. « Mamfakinch » s'apparente désormais à ce que Dominique Maingueneau nomme *aphorisation*, c'est-à-dire tout énoncé détaché devenu autonome (Charaudeau et

Maingueneau 2002, 537). En effet, il n'a ainsi de cesse été scandé lors des manifestations du 20 février.

En partant de l'analyse d'un entretien avec un membre de ce collectif, les éditeurs-cripteurs de ce dernier s'avèrent être principalement de jeunes hommes et femmes dont la moyenne d'âge est d'environ 28 ans.

La majorité des membres de ce collectif s'avère être déjà initiée au « militantisme » politique. D'aucuns possèdent déjà une expérience dans le sillage des pratiques politiques en ligne, le plus souvent entant que blogueurs politiques. Certains de ces blogueurs développent des liens et des collaborations avec des structures internationales de militantisme en ligne, tel est le cas en l'occurrence avec *Global Voices*. La rencontre entre internautes marocains et d'autres internationaux au sein de telles structures permettrait la circulation et l'appropriation d'un discours d'engagement en ligne ainsi que des idéaux de libertés et des droits de l'Homme.

« A défaut d'être invité dans des plateaux de 2M, de la RTM, on était nous même les médias, , on créait le média » A dit mon interviewé .

D'ailleurs, l'usage même de l'assertion « *on était nous-même des médias, on crée le média* » n'est pas anodin et laisse voir, en réalité, un phénomène d'intertextualité. En effet, cette assertion s'inspire fortement de la fameuse citation de Jello Biaffa « *Don't hate the media, become the media* » qui représente leslogan même d'*Indymedia*.

Le membre du collectif « *Mamfakinch* » décrivent leur site web comme un « *médiacitoyen* ». A travers cette auto-désignation, il insiste, comme Rodriguez l'avance, sur « *la capacité de [ce média] à redonner du pouvoir (empowerment) aux groupes minoritaires ou marginaux* » (Rodriguez 2001). Si, comme on va le voir, des citoyens pourraient prendre la parole et s'exprimer directement sur cette plateforme, le collectif s'auto-institue, néanmoins, comme porte-voix des dominés. Ce membres du collectif déclare aussi « *on prend partie pour les opprimés, on prend partie pour les gens qui n'ont pas de voix au Maroc dans les médias traditionnels et les médias publics* ». Par conséquent, l'instance énonciatrice puise dans l'usage d'un « *nous* » de collectivité.

2- Facebook , le nouveau terreau des pratiques politiques des migrants :

Les moyens modernes de communication et d'information ont accéléré la propagation des flux

transnationaux. Cela favorise l'interdépendance d'acteurs nombreux et variés, étatiques et non étatiques, au niveau mondial . Dans ce nouveau contexte, le concept d'Etat-nation est remis en cause. Dominique Schnapper constate que la multiplication des phénomènes transnationaux et la tendance à la mondialisation des échanges des biens et des services économiques, des flux financiers et des informations ont affaibli le sens et l'efficacité de la société nationale . Avec la mondialisation rampante, on assiste à un affaiblissement croissant de l'Etat- nation qui n'a plus le monopole de l'action politique. Aujourd'hui, ce déclin étatique offre aux diasporas une opportunité historique pour s'affirmer. En effet, le poids politique des diasporas ne cesse de grandir . Aujourd'hui plusieurs jeunes marocains sont très actifs sur les réseaux sociaux , débattent des sujets nationaux et contribuent au changement .

Facebook permet, à l'image de la télévision, de "suivre ce qui se passe là-bas". Il facilite le maintien du lien, et réduit aussi la distance en rendant les interactions plus fréquentes mais c'est aussi un lieu de discussion politique au quotidien. Ce réseau social est très apprécié du grand public (Le réseau social le plus utilisé par mes interviewés) , il est utilisé par une population sociologiquement très élargie. Et surtout Facebook propose des outils efficaces pour s'organiser : création de pages et de groupes. De plus, les algorithmes, changés récemment, font que les discussions affichées sur les groupes remontent davantage que celles provenant des pages. De manière plus globale, les réseaux sociaux et particulièrement Facebook fourni aux migrants marocains un espace de libération de la prise de parole.

La page "Achaab Yourid" pendant le mouvement de 20 Février ("le peuple veut", 1,2 million d'abonnés) a fustigé la classe politique marocaine et parle de la "misère" d'une partie de la population. D'autres pages "d'information", agrégateurs de contenus aux accents parfois démagogues et simplistes, sont suivies par des centaines de milliers d'internautes.

"Le propre des réseaux sociaux, c'est de permettre à chacun d'être membre à part entière dans la société virtuelle, à défaut de l'être dans la société concrète", analyse pour l'AFP le chercheur Abdelwahab Errami, spécialiste des médias. Selon lui, "chaque individu sur le net voudrait faire sa propre opposition politique, sociétale, aux cercles de décision". Pour le politologue Aziz Chahir, ces "protestations 2.0" sont des "expressions légitimes de certains (...) marginalisés, des minorités actives qui n'arrivent pas à s'exprimer sur la place publique" . Or , les migrants font partie de cette minorité et participe autant que les marocains sur le territoire si ce n'est plus afin de pallier leur absence physique .

Partie 3 : Ambivalence des espaces en ligne : entre émergence des pratiques politiques en ligne et le développement de pratiques de surveillance et de contrôle

1- Émergence des pratiques politiques en ligne :

Si cette notion de « web des migrants », voire même plus largement celle de « web marocain », était très peu prise au sérieux il y a quelques années en tant qu'objet d'étude, elles ont acquis en revanche, une grande légitimité depuis l'avènement de ce qu'on appelle communément « le printemps arabe ». En effet, après une phase de balbutiement due au manque de légitimité de cet objet d'étude, de nombreux travaux de recherche mais aussi de discours d'experts et de journalistes se sont penchés sur cette question.

En parallèle, en France, on assiste à l'émergence d'un champ de recherche portant sur les « *e-diasporas* » (traduction de l'expression anglophone « *Digital diaspora* »). Ces études ont la caractéristique de se pencher principalement sur les questions de socialisation et de maintien des *liens* entre les membres des diasporas et le pays d'origine.

On a vu ainsi émerger des travaux de recherche s'intéressant à des *cas* bien spécifiques. L'étude du « *web tunisien* », du « *web vietnamien* » ou du « *web égyptien* », etc. en sont quelques exemples. Une des définitions possibles du « *web marocain* » pourrait correspondre à celle de la catégorie du même nom dégagée par l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers). Cette société à but non lucratif, créée en 1998 aux États-Unis, est une autorité de régulation de l'internet. Son rôle principal consiste en la gestion des adresses Internet dans le monde.. Sont ainsi considérés comme sites web marocain, l'ensemble des sites web enregistrés au Maroc

Le caractère *transnational* du web constituerait sa troisième propriété. A l'instar de tout dispositif communicationnel, tel que le télégraphe ou les chaînes satellitaires, les médias informatisés affectent les coordonnées spatio-temporelles. Ils permettraient ainsi une réduction des distances géographiques, voire même une « abdication » des frontières étatiques nationales en permettant à des internautes situés dans des zones géographiques lointaines, ou à des diasporas, d'échanger instantanément. A l'opposé de la radio, de la télévision ou de la presse, les médias informatisés échapperaient alors au contrôle étatique et deviendrait ainsi un levier majeur de circulation de l'information et de la liberté de l'information.

C'est à l'année 2007 que remonte la première pratique politique en ligne de grande envergure des marocains. Elle est liée au tournage d'un ensemble de vidéos-amateurs, dont la première est postée

en octobre de la même année, par un certain *Targuist Sniper*. Ce « tireur » de la ville de *Targuist* n'hésitait pas à filmer en flagrant délit de corruption ses « proies », ici des agents de la gendarmerie royale, pour ensuite poster ses vidéos sur la plateforme de partage en ligne *Youtube*.

Ces séries de vidéos ont été visionnées des milliers de fois sur cette plateforme et ont, par ailleurs, empruntées un circuit médiatique composé d'une diversité de médias informatisés. Ainsi, en ce mois de septembre de l'année 2007, les blogs (de migrants et de sédentaires), les forums, les sites d'information en ligne, etc. ont quasiment tous évoqué ces vidéos, en les saluant ou en les critiquant, et ont par le même geste participé à leur circulation médiatique.

La seconde pratique politique de cette genèse fait, quant à elle, suite à l'arrestation et l'emprisonnement d'un jeune ingénieur marocain du nom de Fouad Mourtada. Ce dernier a créé en 2008 un faux profil sur *Facebook* au nom du frère du roi Mohammed VI, le prince Rachid. Il était poursuivi et inculpé pour délit de « manque de respect à la famille royale ». Un groupe *Facebook* de soutien à Fouad Mourtada a été créé et coordonné par des membres des diasporas marocaines, relayant les informations et les photos liées à la campagne de soutien.

2- De quelques dispositifs de pouvoir en vue de contrôler et de surveiller les pratiques politiques en ligne

De fait, plusieurs Etats-Nations entretiennent une relation ambivalente avec Internet. Ils encouragent, via différents programmes, sa généralisation à l'échelle nationale et craignent en même temps son appropriation à des fins politiques par leurs opposants d'où les différentes pratiques de censures et de surveillance qu'ils mettent en place.

La politique menée par l'Etat marocain en matière de connectivité au réseau des réseaux s'inscrit dans le sillage des politiques de pays faisant face à ce « dilemme du dictateur ». Le Maroc est classé parmi les premiers pays de la région MENA en terme de connectivité à Internet. Pour autant, sa stratégie en la matière demeure ambiguë du fait des nombreux cas de censure et des restrictions d'accès qu'il impose vis-à-vis de certains sites web. A titre d'exemple, le 25 mai 2007, l'opérateur historique *Maroc Télécom* a bloqué l'accès au site de partage de vidéos *Youtube* sans présenter aucune justification durant les premiers jours de ce blocage. L'accès à ce site web est rétabli le 30 mai 2007. Tandis que Maroc Télécom

a lié, dans une déclaration tardive, le blocage de *Youtube* à un problème d'ordre technique, *Reporter Sans Frontières* y voit une censure de vidéos des manifestations d'indépendantistes Sahraouis qui

revendiquaient l'autonomie du *Sahara*. La question du *Sahara*, on l'a vu, fait partie de ces trois « *exceptions fondamentales à la liberté d'expression au Maroc* ».

Wana ou bien à travers des *proxys* par une connexion *Maroc Télécom*.

Toutefois, le pouvoir marocain ne pratique pas la censure comme le régime de Ben Ali en Tunisie ou celui de Moubarak en Egypte. En effet, tout en mettant en œuvre sa politique sécuritaire (en d'autres termes et pour s'approprier le titre de l'ouvrage de Michel Foucault tout en *surveillant et punissant*) le pouvoir marocain veille à garder une image positive de lui à l'échelle internationale. Une image qui corrobore son *ethos* d'Etat « en pleine transition ou chantier démocratique », d'un « Etat de droit et de justice » qui se soucie du « respect des droits de l'homme ».

Chapitre 4-La place des étudiants et des travailleurs migrants qualifiés dans la diaspora numérique

Partie 1 : Quitter le Maroc pour mieux le retrouver .

Un bref détour par deux questions préalables, à savoir celle de la crise de confiance des marocains, notamment des jeunes, envers les médias « traditionnels » nationaux, et celle de la culture politique au Maroc, semble nécessaire. Une réelle non-identification des jeunes aux contenus des médias officiels , qui sont sous la mainmise du pouvoir, est notable. Ayad, un migrant marocain en France précise « *j'ai toujours évité de regarder les programmes marocains car je trouve ça lassant (...) [ils] essaye[nt] de distraire [avec] des programmes folkloriques (...) [qui] véhicule[nt] le même message officiel* ». De même Réda, blogueur, affirme « *Franchement, la qualité de la SNRT et de 2M était vraiment très médiocre...là, elle s'est améliorée un peu par rapport aux années dernières...mais bon, il y a un grand manque de volonté de relayer l'information...franchement, le JT est clairement décevant...on sent qu'il y a une censure par rapport à la qualité des journaux écrits.*».

Jamal Eddine Bencheikh a joliment exprimé et résumé dans son article *Avoir vingt ans et être Arabe* cette confiscation de la parole d'une jeunesse arabe, y compris marocaine, vouée au silence. Et d'affirmer « *Avoir vingt ans, c'est être privé de parler, déshabitué de penser, agité par des slogans qui n'ont d'usage qu'interne et se réfugier dans les mythes* » (Bencheikh 1993).

De même, le désenchantement de la jeunesse marocaine vis-à-vis de la sphère politique est grand.

Il écrit « notre génération, elle n'est pas entendue. Il faut un changement, on en a marre de ces " vieux " qui continuent à régler nos politiques, à l'insu de ce que nous voulons, (...) on est tous frustrés, moi le premier »⁴⁵⁰.

Et en parallèle, les nouveaux médias deviennent ainsi des espaces de liberté et de reformulation des politiques. Ces espaces virtuels semblent octroyer à l'activisme numérique des possibilités de s'exprimer librement, de se déployer, d'exister en s'appropriant des « espaces à soi », en les investissant avec liberté. Or, la population étudiante marocaine est une catégorie de migrants particulière au moins à trois niveaux : elle fait preuve de logiques propres dans le cadre de la migration, dues à la quête d'un diplôme universitaire ; il s'agit d'une population qualifiée dont les compétences importent dans la relation espace/société ; enfin, nous supposons que ces migrants ont un accès massif à internet, qu'ils utilisent très fréquemment

« J'ai l'impression qu'on devient acteur quand on crée l'information et quand on la cherche nous même...on devient ambassadeur du Maroc, on doit être honnête...je dois faire attention sur comment je me comporte...de donner des informations sur notre pays...en même temps, en faisant ça, je découvre qui je suis réellement »

« Tu sais, il y a le potentiel de créer une communauté marocaine...sur internet »

Partie 2 : Clubhouse, un renouveau pour les pratiques des migrants marocain

Courant février, ce sont quelques dizaines d'utilisateurs marocains qui font leur apparition sur le réseau. Tout de suite, des rooms marocaines commencent à émerger. Pendant les premiers jours, trois types de sujets sont prédominants : le réseau Clubhouse en lui-même, l'entrepreneuriat et le "Chill & Networking".

Par la suite, au fur et à mesure que le nombre de Marocains augmente, les sujets deviennent beaucoup plus variés : politique, société, libertés individuelles, photographie, science...

Sur ce site nous retrouvons beaucoup d'étudiants et de jeunes cadres qui ont grandi au Maroc et qui ont récemment quitté le pays. Des jeunes Marocains de deuxième ou troisième génération d'immigrés. Des seniors qui ont quitté le Maroc il y a quelques décennies...

D'habitude, ces cercles ne se fréquentent pas souvent et ils ont très peu de relations en commun. Mais sur ce site (Clubhouse), nous nous découvrons les uns les autres des points communs, à commencer par l'amour du pays. Au fil des discussions, ceux qui ont quitté le Maroc il y a des décennies découvrent ce Maroc nouveau, cette jeunesse pleine de potentiel. En général, cette catégorie de la diaspora garde toujours l'image du Maroc des années 1990. Ils sont alors agréablement surpris. Les Marocains de deuxième ou troisième génération sont ravis de parler avec d'autres Marocains qui partagent les mêmes valeurs, la même identité complexe et la même volonté de contribuer au développement de leur pays.

C'est un club, équivalent d'un groupe sur Facebook, qui permet à tous ses membres de créer des rooms sur Clubhouse comme si tous ces marocains à l'étranger étaient réunis dans une seule pièce et seule la voix est entendue.

Durant mon observation participante dans laquelle j'ai participé à des rooms se rapportant à des sujets politiques, j'ai pu noter un sentiment de désenchantement de ces jeunes marocains, expliquant ainsi que leur fuite du pays est le résultat d'une politique biaisée mais aussi un sentiment d'impuissance devant tout ce qui crée ce désenchantement.

Ce qui est important à noter, c'est que la majorité des jeunes marocains à l'étranger ayant participé à ces Rooms ne sont jamais été à ce type de sujet quand ils étaient au Maroc mais le besoin de donner sa voix est apparu une fois à l'étranger.

Chapitre 5 : Réécritures de la marocanité.

Il s'agit dans ce point de proposer une *méta lecture* des pratiques politiques en ligne abordées ci-dessus. En effet, s'il existe une diversité des appropriations des médias informatisés et des écritures différenciées des identités politiques en fonction des dispositifs mobilisés, des questions ou problématiques communes traversant l'ensemble de ces pratiques politiques en ligne se dégagent. Nous allons essayer de les esquisser ensemble dans ce qui suit.

Toutes les pratiques politiques étudiées ici s'apparentent à des productions créatives ou en d'autres termes à des pratiques d'écriture et de réécriture de la politique. Ce terme [écriture] doit être entendu ici dans son acception la plus large englobant à la fois du texte, des images et des vidéos. Il faut ainsi, à ce stade de la recherche, interroger le pourquoi de cette écriture : Pourquoi des migrants se livrent-ils à ce geste d'écriture du pays d'origine ? Pourquoi s'intéressent-ils et commentent-ils les affaires du pays où ils ne résident plus ?

En citant Jacques Perriault (Perriault 1989), on peut dire que l'écriture voit le jour pour combler un manque (une mort, un handicap ou un éloignement). Elle serait ainsi une sorte de panacée contre les méfaits du temps et de l'espace. Le besoin d'écrire son pays d'origine est associé chez l'ensemble des migrants interrogés à la concrétisation du projet migratoire, au départ. C'est en traversant sa frontière qu'un intérêt envers la politique du pays d'origine naît et se voit grandissant. C'est comme si le geste d'écrire permettrait de réinventer l'espace perdu du « Pays » et d'effacer la distance géographique.

Les migrants investissent l'écriture d'une fonction réparatrice. A travers le geste d'écriture, ils entretiennent un lien avec le pays d'origine et maintiennent leur mémoire collective. La distance géographique leur doterait même, selon leurs dires, d'une réflexivité afin d'analyser ou de commenter l'actualité marocaine. Car, penser et écrire le pays d'origine renvoie à l'ancrage territorial de l'auteur-énonciateur. On n'écrit pas le pays d'origine de la même façon quand on y est ou quand on est à l'extérieur. Comme l'avance Del Rio Luis, il

faut prendre en compte « *l'évolution de la structure mentale et sociale* » (Del Rio 1996, 9) du migrant. Les « *façons de penser habituelles* » (Schutz 2003, 17) du migrant ne correspondent plus uniquement à celles du pays d'origine. La prise de conscience par le migrant de l'existence d'autres façons de penser lui permet de puiser dans un large champ d'analyse, ou de bénéficier d'une objectivité. Par ailleurs, la pratique même de cette « *technologie intellectuelle* » qu'est l'écriture, permet d'accéder à cette posture réflexive car « *mises en discours, les émotions et expériences seraient ainsi mises à distance* » (Pène 2007).

Ce geste d'écriture du pays d'origine serait aussi bien un geste écriture de soi et pour soi. En écrivant, l'auteur-scripteur s'écrit d'abord : il laisse échapper des fragments ou bribes de son identité. C'est par la médiation de cette écriture de soi, comme l'affirme Paul Ricoeur, qu'on accède à la compréhension de soi et à la construction d'une cohérence dans son parcours et sa trajectoire de vie. D'ailleurs, faut-il rappeler que les entretiens réalisés dans le cadre de ce travail s'apparentent à des récits de soi où les migrants sont les héros de leur propre vie et qui, en la racontant, la mettent en ordre et en cohérence.

Par ailleurs, l'écriture est considérée par l'ensemble des migrants interviewés comme une « psychothérapie permettant à la fois de mieux se connaître soi-même et d'accéder à un apaisement intérieur. D'aucuns n'hésitaient pas à préciser que cette écriture est « destinée à eux-mêmes » en premier lieu avant qu'elle ne s'adresse aux Autres, aux internautes-lecteurs. Cette écriture *pour* soi et pour les autres puiserait ainsi dans les deux formes d'écriture de soi décrites par Michel Foucault, à savoir les correspondances et les *hymnêmata*.

Ces prises de parole politique en ligne, menées par des acteurs qui sont privés du droit de participation politique classique dans leur pays d'origine, s'apparentent à des actions performatives. Elles représentent un « *j'existe* » proféré par chaque migrant face au dénigrement imposé par le pouvoir politique en place. Ces prises de paroles seraient ainsi

des reconquêtes d'une parole confisquée, aussi relatives et marginales soient-elles. Elles démontrent le refus de certains migrants de rester cantonnés dans le statut de « *citoyens de l'étranger* », autrement dit de « *citoyens de seconde zone* », où ils sont soumis au pouvoir étatique sans pouvoir y participer. En effet, ces prises de parole sont essentiellement considérées dans ce travail comme des actions symboliques. De même, et d'après leurs dires, leurs auteurs-énonciateurs ne s'intéresseraient pas non plus à la reconnaissance de leurs voix: leur circulation et leur appropriation est ce qui importe le plus. Michel de Certeau résume ce double jeu de la parole politique se positionnant entre sa fonction fortement symbolique et l'absence de son efficacité auprès des politiques. De Certeau précise « *Y a-t-il équivalence entre "prendre la parole" et "prendre les affaires en main" ? (...) La [en référence à la prise de parole] croire efficace par elle-même, ce serait la prendre pour une chose et, par une sorte de magie, prétendre enchaîner les forces avec des mots, substituer des palabres au travail. Conclure de là qu'elle est insignifiante, ce serait perdre sens, remplacer par un mécanisme un système de relations et supposer finalement qu'une société peut fonctionner sans l'homme* » (De Certeau 1994, 38).

Cette parole politique, construite et circulant dans l'ensemble des dispositifs communicationnels étudiés, est une parole politique critique et dénonciatrice : elle prend « *la forme d'un refus* » (De Certeau 1994, 41). Elle se caractérise par sa créativité qui se donne à voir à travers la plasticité de ses formes d'écriture (en faisant par exemple appel au registre de la satire, du pamphlet, etc.), à travers l'usage d'une diversité de procédés argumentaires, mais aussi par sa mobilisation d'une variété d'écritures (textuelle, audiovisuelle, de caricatures) qui dépendent des appropriations différenciées d'une multiplicité de dispositifs communicationnels. On se trouve ainsi face à une réinvention de l'écriture même de la politique.

L'identité nationale marocaine semble structurer cette parole politique des migrants. En effet, la quasi-totalité des thématiques abordées dans ces espaces en ligne gravite autour de l'actualité de la politique marocaine et semble être symptomatique de la revendication

d'une appartenance nationale par ces migrants.

Cette prise de parole politique en ligne, une des formes d'expression d'un nationalisme transnational de ces acteurs migrants, participe à la fois à la redéfinition des frontières de la politique et à la reconfiguration de ceux de la marocanité. On l'a vu, la question de la légitimité de la parole politique critique de citoyens déterritorialisés se pose avec acuité dans ces espaces. Pour d'aucuns, « *être marocain* » est intimement lié à un ancrage territorial conférant, par la suite, le droit de produire une parole politique critique vis-à-vis du pays d'origine. Or, l'appropriation à des fins politiques des espaces en ligne par des acteurs déterritorialisés vient éclater cette limitation du « faire de la politique » à une seule géographie territoriale. Ainsi, de nouveaux acteurs sociaux, en l'occurrence des acteurs déterritorialisés, participent à la production de discours politiques sur le Maroc. Leur appropriation de différents espaces en ligne permet à la fois leur rencontre avec différents acteurs marocains (sédentaires et migrants) mais aussi le traitement de sujets d'actualités délaissés par les médias officiels ainsi que ceux touchant aux « exceptions fondamentales de liberté d'expression » au Maroc.

On a vu plus haut comment pour Benedict Anderson l'imprimerie a joué un rôle primordial dans l'émergence d'un imaginaire national entre les membres d'une même communauté (imaginée), pourrait-on parler dans le cas de l'appropriation des médias informatisés par des migrants d'une éventuelle redéfinition de ce qu' « *être marocain* » ? Faut-il le rappeler que cette question d'écriture de *la marocanité* est principalement une question de construction discursive.

L'ambivalence des formes d'écritures de cette marocanité au sein de ces espaces est à noter. Cette dernière oscille entre deux types de représentations opposées : celles véhiculant un discours d'enchantement et d'allégeance et celles d'un discours de désenchantement vis-à-vis du pouvoir en place. On se retrouve ainsi en présence de deux principales catégories d'acteurs politiques portant des idéologies politiques divergentes mais qui puisent ensemble dans le registre de la rhétorique de l'Etat-Nation (drapeau marocain, déclaration de l'amour du pays d'origine).

. Leur hétérogénéité et par conséquent celle des écritures qui circulent en ligne n'est que le reflet de l'hétérogénéité qui traverse la diaspora –ou plus précisément *les diasporas* marocaine(s). Cette dernière, on le sait, est loin d'être homogène. Ananda Mitra (Mitra 2005)

rappelle ainsi que les tensions du monde « réel » ne se dissipent pas en ligne.

Conclusion

Il était donc question d'appréhender les pratiques politiques médiatisées des migrants marocains et de tenter de comprendre comment elles participent à la circulation sociale et à la réécriture de « *la marocanité* ». Ces pratiques sont considérées dans cette recherche en tant que processus communicationnel fait de *discours* qui circulent dans la société pour faire sens. Ces discours sont produits par une variété d'acteurs sociaux, en l'occurrence des migrants marocains, et ce par le biais de leurs pratiques d'une pluralité de dispositifs techniques.

On est ainsi passé d'une parole critique dénonçant un colonisateur français et espagnol, à une parole hostile vis-à-vis d'un régime autoritaire (sous le règne de Hassan II), et puis à une critique des difficultés entravant une transition démocratique sous le règne de Mohammed VI.

Or, aujourd'hui ces migrants pallient la distance géographique et contrent les méfaits de l'éloignement.

L'écriture devient une forme de rapatriement au pays d'origine mais aussi une forme d'écriture de soi. Car en écrivant, ces migrants s'écrivent eux-mêmes et donnent à voir des bribes de leur identité. Cette dernière étant principalement narrative, ces migrants accèdent donc en écrivant à la compréhension réflexive de leur propre vie.

Or, la parole politique qui circule dans et à travers les médias informatisés émerge d'acteurs sociaux qui se revendiquent comme des *individus indépendants*, comme des *citoyens agissant*. En d'autres mots, ils revendiquent leur statut de *citoyen*, ayant des droits et des devoirs, et pouvant s'exprimer librement et publiquement auprès de leurs pairs.

On peut dire, pour s'approprier une expression de Peter Dahlgren, que l'engagement de ces migrants-acteurs est davantage « *motivé par des préoccupations normatives personnelles que par les idéologies traditionnelles* » (Dahlgren 2012)

En effet, ces migrants ne parlent pas en tant que porte-parole ou représentants d'une instance associative ou d'un mouvement politique comme c'était le cas dans la « presse militante »

étudiée. Ainsi, au sein de ces espaces en ligne, c'est la parole d'individu qui prime et domine au détriment d'une parole collective qui, auparavant, dominait.

Chacun des médias en question va susciter une appropriation différente qui prend en compte ses caractéristiques organisationnelles et économiques structurelles spécifiques. On ne s'approprie pas de la même manière un journal, un site web, une radio ou un dispositif de vidéo. En plus de leur aisance d'usage et de leur coût relativement dérisoire, les médias informatisés promettent une importante circulation des contenus, une grande visibilité de ces derniers ainsi qu'une grande interactivité d'acteurs éloignés géographiquement.

Bibliographie générale :

Al Jabri, Mohamed Abed. « Questions d'identité » *Qantara: cultures en mouvement* (Ed. Institut du monde arabe), n° 7 (avril0mai0juin 1993)

Attouf, Elkbir. *Aux origines historiques de l'immigration marocaine en France 1910<1963*. Paris: Ed. Connaissances et savoir, 441 p., 2009.

Attouf, Elkbir. « Les marocains en France de 1910 à 1965 : histoire d'une migration programmée » *Migrance. Un siècle de migrations marocaines*, n° 24 (2005).

Azizi, Asmaa. *La construction de l'identité des migrants marocains à travers les blogs*. Celsa-Université Paris IV Sorbonne, Mémoire de Master 2, 104 p., 2008.

Baida, Jamaâ. *La presse marocaine d'expression française des origines à 1956*. Rabat:Faculté des lettres et des sciences humaines, Université Mohammed V, 462 p., 1996.

Barthes, Roland. « Rhétorique de l'image » *Communications*, n° 4 (1964a): 40052. Accessible sur http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/comm_05880_8018_1964_num_4_1_1027 (consulté le 19/08/2014)

Belguendouz, Abdelkrim. *"M.R.E." quelle marocanité ?* Salé: Ed. Imprimerie Beni Snassen, 255 p., 2004.

Cook, Terry. « Les archives comme médias de communication » Dans *Archivée< anciens messagers, nouveaux médias : l'héritage d'Innis et de McLuhan*. 2007

Gilroy, Paul. « Diaspora » *Paragraph 17*, n° 1 (mars 1994): 2070212.

Lacroix, Thomas. *Espace transnational et territoires : les réseaux marocains du développement*. Poitiers: Univ. Poitiers, Thèse de doctorat de Géographie, 455 p., 2003a.

Lacroix, Thomas. « Les réseaux marocains d'aide au développement » *Hommes & Migrations*, n° 1242 (Avril 2003b).

—. *Les réseaux marocains du développement : géographie du transnational et politiques du territorial*. Ed. Sciences Po les presses, 257 p., 2005b.

Lacroix, Thomas. « L'engagement citoyen des Marocains de l'étranger » *Hommes & Migrations*, n° 1256 (Juillet-août 2005a): 89-102.

Lacroix, Thomas, Leyla Sall, et Monika Salzbrunn. « Marocains et Sénégalais de France : permanences et évolution des relations transnationales » *Revue européenne des migrations internationales* 24, n° 2 (2008).

Mghari, Mohamed. « Profil démographique et mobilité géographique des marocains résidant à l'étranger » Dans *Les marocains résidant à l'étranger*.

Le migrant online: Nouveaux modèles migratoires à l'ère du numérique. Paris: Ed. L'Harmattan, coll. Questions sociologiques, 323 p., 2009

Oved, Georges. *La gauche française et le nationalisme marocain 1905-1955*. Ed. L'Harmattan, 481 p., 1984.

Renan, Ernest. *Qu'est-ce qu'une nation ?* Clamecy: Ed. Mille et une nuits, 22 p., 1997.

Sayad, Abdelmalek. « Exister, c'est exister politiquement » Dans *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*, 130-21. Ed. Raisons d'Agir, 2006.

—. *La double absence*. Ed. Seuil, 437 p., 1999b.

Schnapper, Dominique. « De l'Etat nation au monde transnational. Du sens et de l'utilité du concept de diaspora » *Revue Européenne des migrations internationales* 17, n° 2 (2001): 9-36.

